



Seuls face aux chefs !

Çà y est, nous ne pouvons plus vous défendre en CAP locales et centrales, ni sur les mutations, ni sur les promotions (Tableaux d'avancement et listes d'aptitudes).

Les chefs gèrent votre vie administrative, désormais seuls et sans comptes à rendre.

Et pour en rajouter une louche les CAPL (toutes) sont supprimées à partir de cette année !

Il reste donc quelques CAP centrales de discipline, (tiens tiens !), de recours en appréciations phraséologiques, de refus de temps partiel et autres sujets mineurs.

Ci-dessous ce qu'il reste donc du :

Calendrier Prévisionnel :

- 08/04 : CAPC recours C1
- 05/05 : CAPC Titularisations C
- 12/05 : CAPC recours C2
- 08/06 : CAPC Titularisations C
- 30/06 : CAPC recours CP

#####

Sommaire :

- Page 1 : La Douane
- Page 2 : CTDI Sans nous
- Page 3 : Déclaration unitaire
- Page 4 : 278 douaniers morts
- Page 5 : Fake news sur l'emploi
- Page 5 : Adhésion
- Page 6 : Tilt

#####

Parler à un tambour n'a jamais fait avancer la fanfare.

Auteur Inconnu

La DOUANE SE MEURT

Les douaniers ne se rendent pas ! *

Ce journal essentiellement consacré à l'emploi et aux effectifs douaniers, se veut un cri d'alarme supplémentaire à l'heure où nos zélés technocrates et cadres supérieurs s'emploient à obéir aux ordres gouvernementaux !

Ceux-ci sont fondés par l'application de politiques nocives à la Fonction Publique qu'ils dépècent au fur et à mesure des plans habillés de vocabulaires tous plus aberrants les uns que les autres, au fur et à mesure des politiques budgétaires contraignantes !

Foutaises, fadaises, billevesées, balivernes que toutes ces gesticulations arbitraires des gouvernants successifs ! Ce qui est primordial ce sont les moyens qui sont octroyés pour une douane socialement utile qui accomplisse pleinement les missions qui lui sont confiées !

On nous dira que nous sommes là pour appliquer ! C'est vrai pour tous, mais surtout pour la plèbe ; car les « orienteurs » que sont les hauts fonctionnaires, passent leur vie à inventer et proposer aux politiques, qu'ils frottent dans le sens du vent, de la casse de l'emploi public !

En ce début d'année 2021, comme si nos souffrances pandémiques n'étaient pas suffisantes, ils font feu de tous bois. Au niveau national, où après avoir dicté la loi de la casse douanière 2021 à leurs DI, la zélée directrice générale va expliquer le 24 mars prochain, comment tuer le recouvrement douanier et quelques 702 emplois qui vont avec, pour les années 2022/2024. Un article spécifique de ce journal y est consacré.

Localement on gère encore l'année en cours et ses suppressions d'emplois sur la DI PACA-CORSE. Un autre article plus précis et pour cause, dans ses conséquences locales, explicite comment on va faire plus avec moins ! Et également comment les syndicats non complaisants refusent de participer à un simulacre de dialogue, où tout est pipé d'avance !

Nous détaillerons également, comment pendant ce temps, des imbéciles de statisticiens font prendre à la population du pays des vessies douanières pour des lanternes.

Enfin, un petit jeu de billard électrique est proposé pour détailler l'évolution de la vie de la surveillance...

*Au CTDI Local ! Sauf bien entendu ceux qui ont choisi la voie de la collaboration ce 11 mars !

Un CT local sans l'UNSA DOUANES, la CGT, Solidaires et l'USDFO

Ce 11 mars le Directeur interrégional a convoqué un comité technique consacré essentiellement à la répartition des emplois en 2021 dans la circonscription. Exercice contraint où il doit appliquer ce que la DG lui impose.

L'intersyndicale nationale a boycotté deux fois le même exercice à Paris en février et appelé les sections locales à faire de même.

Une organisation locale a donc choisi de rompre l'unité et d'aller seule à ce rendez-vous ; libre à elle d'essayer de tromper qui le voudra bien, sur la capacité qu'ont les syndicats à être influents et modifier la répartition de l'emploi douanier de 1106 agents. Vous trouverez la déclaration unitaire lue au DI avant l'ouverture de sa séance audio ce jour.

Toujours plus avec moins !

Il faut savoir que la DI perd des emplois chaque année même quand la douane nationale obtient quelques miettes supplémentaires (+ 32 sur 17000 en 2020).

Ainsi nous étions 1140 en 2019, 1121 en 2020 et nous serons 1106 en 2021 ! Malgré le Brexit et les tâches supplémentaires.

Il s'agit donc bien de faire plus avec moins !

Voici en détail la répartition et évolution de la portion congrue :

- 1) En CO moins 12 agents
- 2) En SU moins 3 agents

Évolutions CO :

- 1) Nice Port : moins 2 A et moins 7 B
- 2) RI moins 1 A et 1 C
- 3) Avignon Bureau moins 1 B + 1 C
- 4) Nice Aéroport moins 1 B + 1 C
- 5) Toulon bureau moins 1 B
- 6) Marseille SRE moins 1 C
- 7) A psychologue + 1 A

En résumé moins 15 plus 3 soit 12 agents en moins.

Autre mesure :

Fos port St Louis bureau 1 A+ en plus et 1 A en moins ! En somme toujours plus de « grands chefs » dans le cadre de l'armée mexicaine qu'est devenue la douane !

Évolutions SU :

- 1) BRR Corse moins 1B et 4 C, (sur 7 agents) il reste 1 B à Ajaccio et Bastia. (Attente de création d'échelon DOD)
- 2) Marignane BSE moins 2 C+ 2 B
- 3) Nice Aéroport BSE moins 2 C+ 2 B
- 4) Nice apprenti STA moins 1
- 5) Cannes BSI + 1 B
- 6) Toulon BSI + 1 B
- 7) Avignon BSI + 1 B

En résumé moins 10 plus 7 soit 3 agents en moins.

Et surtout l'administration dans toute sa splendeur : alors qu'elle crée des emplois de psychologues, (il était temps !) c'est aux autres agents de « financer » cet emploi en supprimant un poste !

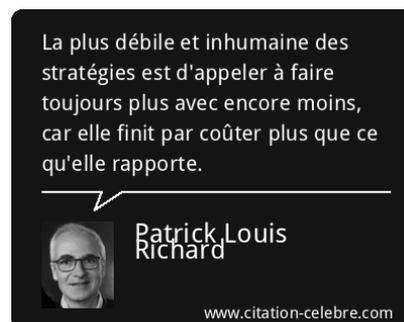
Autres mesures :

- 1) 1 B piéton en plus à Bastia BSE et 1 Maître de chien en moins
- 2) 1 C piéton en moins à NICE Aéroport BSE et 1 Maître de chien Tabac en plus
- 3) 1 C motard en moins à Fréjus et un B piéton en plus
- 4) 1 C en moins à Marignane BSE et 1 A en plus (statut très grande unité)

Plus belle la vie du Prince !

La politique des mesurette est en vigueur pour faire plaisir à qui vous savez, à Monaco ! Après avoir voulu transformer un bureau à 4 agents en bureau principal, et y avoir implanté 1 A+, voici qu'on transfère des emplois de Nice vers le Rocher ! Soit pour le Rocher : plus 2 B en CO, (moins 1 C) et 1 B en plus en SU, (donc 1 B CO et 1 SU sont ponctionnés à Nice). D'après la DI il s'agit de : « s'imposer plus complètement dans le dispositif administratif Monégasque » ! Olé !

En clair rien n'est trop beau pour ce paradis fiscal !!!





**Déclaration préalable à la séance du CTSD du 11 mars 2021 :
Plafond Autorisé des Emplois (...et des Missions ?!)**

Monsieur le Président,

Quelle douce illusion de penser que nous, Organisations Syndicales, siégerions aujourd'hui dans ce contexte de démantèlement de notre administration, de rupture claire du dialogue social, et en forme dégradée !

Enfin à une exception près... car la politique de la chaise occupée demeure pour la CFDT malgré le boycott intersyndical unanime du dernier CTR.

L'intersyndicale continuera de faire front contre ce flot de réformes mortifères qui perdurent depuis bien trop longtemps. Sous couvert de faire des économies, c'est le service public qui en est le grand perdant et le moral des douaniers est au plus bas.

Si nous ne réagissons pas aujourd'hui c'est notre Administration toute entière qui risque de disparaître.

Notre Directrice Générale et son ministère de tutelle sont allés bien au-delà du rapport Gardette et le transfert massif de nos missions notamment vers la DGFIP révèle le mépris du travail rendu par les agents des douanes !

Nous ne vous ferons pas l'injure de vous rappeler que la douane collecte près de 33 milliards d'€ au titre de la seule TICPE (4^e recette fiscale de l'État) avec un coût de recouvrement de 0,39€ pour 100€ collectés.

Les douaniers ont été formés depuis des décennies sur ces réglementations complexes (TSVR, CI, TGAP, DAFN...), devenus depuis experts en la matière, à l'écoute des opérateurs et toujours investis dans le service rendu. Il y a là un manque de reconnaissance flagrant de toute la communauté douanière et nous ne pouvons accepter cela !

Outre l'impact budgétaire important que va générer ce transfert de missions, il y a également un fort impact social. Rien que dans notre région (considérée comme la 2^e région de France la plus touchée à l'horizon 2024), ce sont les bureaux d'Ajaccio, Cannes, Port de Bouc, Toulon qui sont menacés de fermeture.

Aucune assurance pour les collègues d'être reclassés en douane, proche de leur domicile. C'est une honte ! Des dizaines de collègues en région PACA-Corse vont être obligés de déménager, de demander un détachement (en espérant que l'administration sollicitée sera en capacité de les accueillir, car nous sommes loin d'être dupes, la DGFIP a elle aussi ses réformes en cours !)

Comment ne pas être révoltés lorsque nous assistons à un tel chaos ?

Les agents sont désormais livrés à eux-mêmes. Les LDG, la suppression des CAPL, la fusion des CHSCT et CT sonnent le glas de la défense des intérêts individuels et collectifs dans la fonction publique.

Les restructurations et réorganisations deviennent monnaie courante, les réformes s'enchaînent et passent en force. D'où notre volonté aujourd'hui de ne pas siéger à cette mascarade.

Nous étions censés parler des effectifs de référence de la DI PACA-Corse pour l'année 2021 mais nous préférons mettre notre énergie à lutter contre le transfert de nos missions même si la machine est bien lancée et bien huilée il se peut qu'il y ait quelques « couacs » comme l'a démontré la censure du Conseil Constitutionnel sur le transfert de la francisation des navires et du DAFN.

Sans missions, pas d'emploi ! Nous continuerons donc de nous battre pour préserver et défendre notre Maison Douane. Ce combat devrait être aussi le vôtre. Nous vous laissons y réfléchir !

Les élus en CTSD : CGT, SOLIDAIRES, UNSA DOUANES et USDFO



278 douanier(e)s morts au champ d'horreur !

17105 irréductibles gabelous encore en poste !

Le dépeçage de notre administration bicentenaire continue depuis des dizaines d'années, il est boosté par le transfert du recouvrement fiscal programmé sur 4 ans.

Sans aucune concertation, autre que de façade ils nous tuent à petit feu, en ôtant 702 nouveaux emplois officiels d'ici 2024 ; logique budgétaire que rien n'arrête même pas les crises sanitaires ou structurelles de l'UE (Brexit).

Le Brexit ne devait rien coûter en masse salariale : ils l'ont fait!

Après avoir « lâché un bonus de 700 emplois au titre du Brexit, ils en reprennent 702 au titre du transfert du recouvrement fiscal ; une conjonction de chiffres qui n'est aucunement le fruit du hasard dans le cadre de la parodie d'échanges sociaux que les gouvernants ont initié depuis 2017 au ministère et à Montreuil !

Rien ne les arrête, et les syndicalistes ont pris l'habitude de se soulager dans le stradivarius de Bercy... Car « pisser dans un violon » est bien l'exercice contraint, dans lequel ils sont inscrits par le mépris ministériel et Montreuillois.

Il n'est qu'à voir comment les chiffres de suppressions d'emplois sont appelés : « économies d'emplois ». C'est très révélateur de la conception de la Fonction Publique qu'ont les libéraux au pouvoir !

La Fonction Publique leur coûte, leur objectif est d'en abaisser à tout prix le coût...

Alors voilà les chiffres qu'impose l'administration et qui font ensuite un exercice aussi imposé au niveau local (voit page 2) par le DI qui gèrent fidèlement l'enveloppe d'emplois qu'on lui attribue :

+ 95 emplois ainsi ventilés :

- 10 au SND2R à Metz
- 9 pour une nlle BSI à Orléans
- 20 à Paris aéro CO pour le frêt express
- 9 dans les centres informatiques
- 20 ventilés pour la TICPE
- 3 à Vallard et 4 à Thonon (DR Annecy)
- 5 dans des DI (PLI)
- 6 frêt express en IdF
- 3 DNRFP
- 6 DNRED

-373 emplois ainsi ventilés :

- 104 transferts TSVR et TGAP
- 40 par création CIEL
- 55 dans le Nord, IdF et Paris aéros pour crise sanitaire
- 20 à Paris Aéro SU pour fournir les 20 CO ci-dessus
- 115 pour respecter la loi de finances **(on aimerait que les gouvernants nous expliquent quelles sont les missions qui n'ont plus lieu d'être...)**
- 39 pour mesures techniques ! sic !



Les deux CTR sur l'emploi se sont réunis **sans aucun représentant des personnels** Un franc succès pour une Directrice générale dont la lettre de mission est principalement d'assumer **cette casse d'emplois douaniers.**

TILT !

Tilt ! comme au flipper. A force de pousser, de secouer, de taper, on finit par y aller trop fort et le jeu (game) s'arrête.
Et la Douane dans tout ça me direz-vous ? On y vient !

Par exemple, une escouade prend son service par un matin glacial. L'équipe est en place. Un véhicule se présente au contrôle et les agents découvrent des cartouches de cigarettes et du tabac à rouler au-delà des franchises. On y est vite.

Rédaction alors d'un 406... si vous n'êtes pas contraint de rédiger une PRS et un PVC. Les bons Douaniers-Chasseurs se désolent. La paperasse ne fait que commencer. Il va falloir rentrer plus tôt au détriment des horaires plus porteurs de fin de vacation.

Arrivée à l'unité. Les chauffeurs remplissent les carnets de bord, le reste de l'équipe remonte les sacoches, le matériel, les affaires persos, les marchandises saisies, et c'est parti !

On va tuer un arbre et se bouffer les yeux !

- **prendre** un (ou des) numéro(s) contentieux
- **annoter** le sommier contentieux
- **ouvrir** un (ou des) dossier(s) contentieux
- **établir** le 650
- **aller** dans l'application SILF
- **stocker** les marchandises
- **remplir** un acte de dépôt
- **rédiger** le rapport de service :
 - avec la ou les fiche(s) de contrôle approfondi
 - avec la ou les fiches(s) de valorisation de l'activité !



Certaines de ces tâches se font en quelques « clics » ou en quelques lignes, certes ! Mais c'est chronophage. Ce mot, l'Administration s'en repaît, et nous le sert à toutes les sauces et ça revient comme du chou (M. Audiard).

Ça c'était déjà lourd, mais ça c'était avant !

Avant que notre chère Administration nous invite à pratiquer un nouveau jeu (game), un de plus : OGAM
Et c'est reparti !

- **Remplir** autant de lignes qu'il y a de références, marques ou contenants. Par exemple :
 - 2 cartouches de Marlboro (2 x 200 g = 400g)
 - 2 cartouches de Winston (attention 240g = 480 g)
 - 2 cartouches de Gauloises bleues (dito)
 - 3 pots de tabacs à rouler Marlboro de 70 g
 - 4 pots de tabacs à rouler Pueblo de 110 g
- **Photocopier, scanner** les pièces du dossier (406, CNI, etc...). Les envoyer sur une adresse mail. Les récupérer ! Les joindre à OGAM
- **Valider et transmettre** pour le changement de responsabilité (au staff)

C'est le saladier qui fait déborder le vase

On en crèvera M'ssieurs-Dames de ces formalités, on en crèvera. Ça va faire tilt !

En clair nous passons trop de temps à servir les éléments qui alimenteront les statistiques, permettant une fois par an à la DG et au petit ministre de briller en public et se féliciter de leur politique...Qui supprime nos emplois et casse la douane !

Et là c'est : « Game over » !



© Can Stock Photo - csp19235948